

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 146 (2001)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Une planification adéquate de l'armement  
**Autor:** Lacotte, Urs  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-346180>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Une planification adéquate de l'armement

Les planificateurs demandent chaque année 2 milliards de francs pour l'armement. Dans un délai de quinze ans, l'Armée XXI devrait avoir réalisé sa configuration finale. Les besoins financiers pour la mise en application du concept « Armée XXI » dans le domaine des matériels s'élèvent donc à 30 milliards. Pourquoi ? Veut-on créer une armée *high tech* en miniature ?

■ Col EMG Urs Lacotte<sup>1</sup>

### La correction d'une évolution malheureuse

Par sa décision du mois de mai, le Conseil fédéral a fixé un plafond annuel de dépenses de 4,3 milliards pour la défense. Simultanément, les planificateurs demandent l'augmentation de la part réservée à l'armement. La réalisation du concept « Armée XXI » implique également l'abandon d'une pratique en vigueur depuis plus de dix ans, qui tendait à porter au détriment du poste « Investissements en nouveaux matériels » les économies imposées au DDPS. Actuellement, le DDPS dépense environ 1,6 milliard par année pour l'acquisition d'armement.

Ce montant devrait être élevé à 2 milliards. Si l'on part du principe que l'évolution technologique entraîne une hausse parallèle des frais de maintenance, il en résulte un besoin supplémentaire de 650 millions par année. Les matériels exigeront donc à l'avenir un investissement annuel de l'ordre de 2,5 milliards. Cela nécessitera

des économies internes substantielles dans l'exploitation. D'une part, il s'agit d'optimiser les dépenses d'exploitation par un accroissement de l'efficacité et, d'autre part, de maintenir, grâce à un recours accru à la technologie moderne, le nombre des formations d'engagement à un minimum indispensable, tout en augmentant l'efficacité de ces formations.

### Systèmes de prestations

La planification dans le domaine de l'armement se fonde sur le profil de prestations que l'on attend de l'armée. Avec le Rapport sur la politique de sécurité, qui analyse les risques et les menaces et en déduit les missions de l'armée dans le contexte de la politique de sécurité, les prestations de l'armée sont largement prédéterminés: on continue à attendre d'elle qu'elle soit l'*ultima ratio* à opposer à tout recours à la violence militaire. Elle doit donc rester capable d'engager des formations de combat mécanisées pour la défense au sol et de préserver l'intégrité de l'espace aérien avec un système de défense aérienne effica-

ce. C'est là sa compétence essentielle.

D'une manière générale, l'armée devra pouvoir opposer à divers risques et menaces, en dessous et au-dessus du seuil de la guerre, une réaction taillée sur mesure, proportionnée et rapide, menée en collaboration avec d'autres organisations. Il en découle des exigences accrues en termes de polyvalence, de mobilité et de souplesse. Les systèmes d'engagement, à eux seuls, ne sont pas viables: ils doivent être complétés par des systèmes de conduite et de logistique, pouvoir s'appuyer sur une instruction de haut niveau.

La planification consiste donc à créer un système global cohérent: l'Armée XXI. Il faut harmoniser le profil des prestations avec les directives en matière de politique de sécurité, afin d'atteindre un équilibre optimal avec les facteurs agissant sur le système, soit les finances, le personnel et la technologie. L'appréciation de systèmes techniques isolés – chars, appareils de chiffage, avions, ordinateurs, etc. – doit donc toujours s'effectuer dans la perspective d'une optimisation des performances.

<sup>1</sup> Chef de la Division de la planification de l'armement à l'Etat-major général.

## Un facteur décisif: la technologie

La technologie devient de plus en plus l'élément moteur de la transformation de l'armée. La technique et son emploi sont des facteurs décisifs. Le niveau technique de l'armée détermine durablement sa crédibilité. Partant de ces postulats, on peut distinguer plusieurs catégories de matériels.

### Catégories de matériels

- conduite
- exploration et service de renseignements
- feu sol-sol
- feu sol-air
- feu air-air
- feu air-sol
- appui
- infrastructure
- instruction

Si l'on procède à une analyse sommaire des forces et des faiblesses en fonction de ces catégories de matériels, on constate, dans la perspective des développements futurs, une situation avantageuse dans le domaine du feu air-air, mais des lacunes à combler dans les domaines de la conduite, de l'exploration, du service de renseignements et de l'appui. En ce qui concerne le feu air-sol, notre armée en est totalement démunie depuis la mise hors service de la flotte de *Hunter*. Dans le contexte européen et par rapport à des scénarios plu-

tôt classiques, notre armée occupe dans le domaine du matériel un rang honorable, mais des lacunes importantes apparaissent si l'on pense aux exigences de l'avenir.

## Les quatre facteurs agissant sur les coûts

Les dépenses du secteur «Matériel» ne découlent pas

seulement des lacunes relevées ci-dessus. On distinguera quatre facteurs agissant sur les coûts:

- la structure, la doctrine et le nombre des formations militaires;
- la technique et, en particulier, le degré de technologie;
- l'horizon de planification;
- le degré de disponibilité opérationnelle.

### Besoin de remplacement

| Systèmes  | coût en millions |
|---|------------------|
| Radio HF  | 75               |
| Appareils de surveillance: protection d'ouvrage   | 80               |
| Radar pour champ de bataille  | 96               |
| Senseurs aériens d'exploration  | 100              |
| Système spécialisé pour renseignement intégré   | 200              |
| Intégration <i>Data Link</i> (infrastructure au sol et radiocommunication aéronautique) | 180              |
| Char de grenadiers de commandement 2000   | 66               |
| Char de grenadiers 2000 (2 <sup>e</sup> tranche)  | 484              |
| Char de dépannage   | 166              |
| Char du génie   | 200              |
| Munitions cargo 12 cm   | 100              |
| Radar d'artillerie  | 160              |
| Exploration acoustique d'artillerie   | 80               |
| Feu opératif  | 600              |
| Munitions intelligentes 15,5 cm   | 80               |
| Système d'alarme <i>Stinger</i>   | 80               |
| Engin guidé <i>Rapier Mk 2</i>  | 293              |
| Système de brouillage tactique  | 105              |
| Divers matériels et groupes électrogènes, radio   | 100              |
| Divers matériels ABC  | 128              |
| Simulation  | 330              |
| Bilan chars de grenadiers à roues (578 pièces)  | 910              |
| Total des projets inférieurs à 70 millions  | 387              |
| <b>Total des besoins de remplacement</b>  | <b>5000</b>      |

Le concept «Armée XXI» implique une réduction du nombre des formations, mais aussi une élévation de leur puissance combative, notamment par l'adaptation des formations de combat terrestres aux structures équivalentes des Etats européens comparables. Des exigences telles que l'élévation de la mobilité et l'amélioration de la protection, parallèlement à la diminution des formations opérationnelles, exercent une influence essentielle sur la conception matérielle de l'exploration, de la conduite, de la logistique, etc.

Demander deux milliards de francs par année pour l'acquisition d'armement, c'est permettre d'amener notre armée, en comparaison européenne et sur le plan technologique, parmi les meilleures du milieu de classement. Vouloir se mesurer à la France ou à la Grande-Bretagne impliquerait de doubler ce montant. Le degré de technologie exerce une influence essentielle sur les coûts, mais tout autant sur les prestations. Les Etats industrialisés se caractérisent tous par l'augmentation des investissements dans les techniques modernes, consentis dans le but d'accroître la productivité.

Les Etats choisissent en général pour leur défense un niveau de technologie correspondant à celui du domaine civil. Le fort accroissement de la technicité dans les forces armées s'accompagne d'évolutions civiles, lesquelles sont souvent déterminantes aujourd'hui. Dans le domaine militaire, cela signifie une augmentation des capacités opération-

### Besoin de rééquipement

| Systèmes   | millions de francs |
|--|--------------------|
| Systèmes de conduite et d'information (FISA)                   | 600                |
| FISA développement 2010-2015                                   | 400                |
| FLINTE nouvelle génération + A9                                | 144                |
| Matériel à renouveler (excl FISA)                              | 100                |
| Communication conduite stratégique                             | 130                |
| Communication conduite opérative + internationale              | 200                |
| Besoin en matériel de remplacement                             | 750                |
| Matériel à renouveler: drone de reconnaissance 95              | 300                |
| Besoin complémentaire FLORAKO                                  | 140                |
| Exploration électronique Forces aériennes                      | 173                |
| Drone de reconnaissance opératif                               | 650                |
| Système spécialisé pour renseignement intégré                  | 100                |
| Matériel à renouveler: exploration Forces aériennes            | 200                |
| Matériel à renouveler: lance-mines, y compris munitions        | 164                |
| Radio de la police militaire Polycom                           | 210                |
| Système de conduite pour les véhicules                         | 740                |
| Matériel à renouveler: matériel pour véhicules                 | 875                |
| Remplacement défense antichar                                  | 406                |
| Char 87 Leo: conservation de la valeur                         | 496                |
| Matériel à renouveler: artillerie                              | 480                |
| Matériel à renouveler: matériel d'artillerie                   | 154                |
| Augmentation de la mobilité                                    | 100                |
| Défense antimissile  | 2500               |
| Equipement complémentaire F/A-18, 1 <sup>re</sup> tranche      | 245                |
| Equipement complémentaire F/A-18, 2 <sup>e</sup> tranche       | 190                |
| Nouveaux engins guidés air-air                                 | 200                |
| Matériel à renouveler F/A-18                                   | 400                |
| Nouvel avion de combat   | 4000               |
| Drone de combat  | 550                |
| Matériel à renouveler: matériel d'aviation                     | 375                |
| Système déminage lourd   | 270                |
| Système pour la pose des mines                                 | 108                |
| Pont pour champ de bataille MLC 70                             | 252                |
| Remplacement Pont fixe 69                                      | 100                |
| Hélicoptère de transport armé                                  | 900                |
| Remplacement Alouette III                                      | 260                |
| Matériel à renouveler: matériel pour hélicoptères              | 300                |
| Avion de transport (petit)                                     | 119                |
| Avion de transport (moyen)                                     | 200                |
| Matériel à renouveler: matériel pour Forces aériennes          | 100                |
| Simulateur pour instruction à la conduite                      | 160                |
| Centre pour simulateurs de combat                              | 200                |
| Instruction à l'étranger                                       | 100                |
| Matériel à renouveler: simulateurs                             | 600                |
| Distance Learning  | 100                |
| Simulateur de conduite XXI                                     | 100                |
| <b>Divers matériels relevant de plusieurs systèmes:</b>        |                    |
| Matériel à renouveler pour 200000 mil                          | 300                |
| Divers matériels et groupes électrogènes, radio                | 300                |
| Matériel à renouveler: motorisation                            | 850                |
| Matériel à renouveler: munitions                               | 400                |
| Matériel à renouveler: optronique                              | 650                |
| Matériel général d'instruction                                 | 350                |
| Crédits à d: équipement et matériel à renouveler (BER)         | 150                |
| Crédits à d: études de projets, essais et préparatifs d'achats | 100                |
| Total des projets inférieurs à 100 mio                         | 1197               |
| <b>Total des besoins de développement</b>                      | <b>24138</b>       |

nelles, grâce à l'accélération des processus, à l'amélioration qualitative des résultats, à l'augmentation de la précision des systèmes d'armes et au renforcement de la protection des propres troupes. Notre armée ne peut pas se soustraire à cette tendance générale.

Dans la planification, on distingue entre configuration initiale et configuration finale. La première correspond au lancement de l'Armée XXI le 1<sup>er</sup> janvier 2003. La seconde a été fixée comme objectif pour l'année 2015. Le montant des investissements est fortement influencé par le nombre d'années sur lequel se répartissent les programmes d'armement.

Le quatrième facteur important est l'aptitude opérationnelle de chacune des formations militaires. Les formations à degré élevé d'aptitude opérationnelle doivent être complètement équipées. Pour un degré moins élevé, il faut définir l'augmentation de la disponibilité, ce qui permet un équipement différencié selon les cas. Par principe, on ne procède

plus à des acquisitions en vue d'une couverture complète des besoins.

## L'état de la planification dans le domaine matériel

Dans le cadre des réformes en cours, l'Etat-major général est en train d'élaborer une stratégie en matière de technologie, qui servira d'outil de gestion devant garantir des orientations à long terme dans le domaine matériel. Les principaux champs d'application sont les suivants :

- conduite et renseignement intégré ;
- protection dans les mouvements et les opérations ;
- feu d'une grande précision dans le temps, dans l'espace et dans ses effets ;
- appui à l'instruction par des simulateurs ;
- missiles balistiques de défense.

Les infrastructures permanentes de combat et de commandement sont destinées à perdre de l'importance.

Les besoins en matériel ont été définis sous la forme d'une liste complémentaire, sur la base du projet « Plan directeur de l'armée XXI », du 2 mai 2001, de l'option prise d'un degré de technologie moyen, avec les efforts principaux décrits ci-dessus et une configuration finale fixée à l'année 2015. Cette liste représente l'état actuel de la planification et n'a pas un caractère définitif. Il s'agit d'une planification roulante, améliorée parallèlement à l'élaboration du Plan directeur de l'armée.

Ce processus d'optimisation se déroule selon une nouvelle méthode en cours de développement. Cette nouvelle méthode appelée « OSAMA » (Orientation stratégique de l'approvisionnement matériel de l'armée) doit permettre un développement matériel basé sur les exigences politiques et révélant en toute transparence les rapports entre les exigences de prestations militaires et les programmes d'achats.

U. L.